

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2018-059

**EVOLUTION DES PERIMETRES
DES MONUMENTS HISTORIQUES**

**AVIS DE LA COMMUNE
SUR LE PERIMETRE DELIMITE
DES ABORDS (PDA) ET MISE EN
ENQUETE PUBLIQUE**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 23 avril 2018 et affichée le
23 avril 2018.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 77 MAI 2018

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le jeudi trois mai, le
Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie,
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,
Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna
Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,
Mme Firose Gador, , Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhourri
7^{ème} adjointe (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe),
M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Karine
Mounien (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Catherine
Gossard (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe),
M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Jasmine Béton
4^{ème} adjointe), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M.
Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Danila Bègue à
17h12, Mme Sabine Le Toullec à 17h12, Mme Mémouna
Patel à 17h12, Mme Bibi Fatima Anli à 17h19.

Départ (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber à
17h12.

Absent (s): Mme Karine Infante, M. Hary Auber,
M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot.

.....
.....

Affaire n°2018-059

**EVOLUTION DES PERIMETRES DES MONUMENTS HISTORIQUES
AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA)
ET MISE EN ENQUETE PUBLIQUE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Patrimoine et notamment ses articles L621-30 et L621-31 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article R132-2 ;

Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (Loi dite SRU) ;

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP) ;

Vu le décret n°2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables ;

Vu les arrêtés préfectoraux n° 3017 à n°3020 en date du 14 Mars 2014 portant inscription des villas des ingénieurs au titre des monuments historiques ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017-148 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme en date du 05 décembre 2017 ;

Vu le courrier de la Direction des Affaires Culturelles Océan Indien en date du 06 décembre 2017 proposant de créer un périmètre délimité des abords en lieu et place du périmètre de protection actuel de 500 mètres autour des villas des ingénieurs ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Aménagement, Travaux, Environnement » et « Politique Educative Scolaire et Associative » en date du 19 avril 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 3 mai 2018 relatif l'avis de la Commune sur le Périmètre Délimité des Abords (PDA) et mise en enquête publique sur l'évolution des périmètres des monuments historiques ;

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Gador),

DÉCIDE

Article 1 : de donner un avis favorable sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords en substitution du périmètre de protection autour des villas des ingénieurs,

Article 2 : d'approuver le projet de Périmètre Délimité des Abords conformément à la notice de présentation et au document graphique annexés à la présente délibération,

Article 3 : de soumettre à enquête publique ce projet de Périmètre Délimité des Abords concomitamment à celle relative au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



Envoyé en préfecture le 15/05/2018

Reçu en préfecture le 15/05/2018

Affiché le 15/05/2018



ID : 974-219740073-20180503-DL_030518_059-DE

UAB/CH/éiviiO